



REPUBLICQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'OISE

Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 060-216006148-20230411-2023\_018AR-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS  
SEANCE DU 11 avril 2023**

**Délibération n° 2023\_018  
Annule et remplace**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril 2023 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

**Présents** : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothee GARNIER,  
Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT, Sylvain CUYER Cédric DEMARCY

**Absente avec pouvoir** : Catherine GAMICHON-NOËL donne pouvoir à Pascaline HAMONIER,

**Absente excusée** : Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	13

DATE DE LA CONVOCATION : 4 avril 2023

**Objet de la Délibération : Compte de Gestion 2022 – BUDGET M14**  
Le Conseil Municipal adopte le compte de Gestion 2022, Budget M14

**Section de Fonctionnement**

Dépenses :	756 909.29€
Recettes :	978 451.26€

Soit un excédent de fonctionnement de :	221 541.97€
Report du résultat 2021 :	103 667.93€

**Soit un excédent de fonctionnement : 325 209.90€**

**Section d'Investissement**

Dépenses :	783 091.18€
Recettes :	399 927.39€

Soit un déficit d'investissement de :	-383 163.79€
Report du résultat 2021 :	- 65 947.78€

**Soit un déficit d'investissement de : - 449 111.57€**

Restes à réaliser Dépenses 179 484.00€

Reste à réaliser Recettes 173 330.00€ soit un déficit de - 6 154.00€

En résumé au 31/12/2022 la Commune a un déficit de clôture de -123 901.67€ à ajouter le déficit des restes à réaliser pour la somme de 6 154.00€ la somme de 325 209.90€ sera portée au compte 1068 sur le budget Primitif de 2023.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire  
Jean-Claude BAGUET

